

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

## 6ème Rallye du Pays de Caux VHC Ville de Lillebonne-Vallée de Seine



*Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des rallyes (Edition 2025), les règles spécifiques des rallyes VHC et le règlement de la coupe de France des rallyes VHC. Tous les articles non repris en totalité ou partiellement dans ce règlement sont conformes aux articles de ces différents règlements.*

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA n°22 en date du 12/12/2025 et de la LRSA n°3 du 12/12/2025.

Le 6ème Rallye du Pays de Caux Ville de Lillebonne Historique pour VHC (Véhicules Historiques de Compétition) - doublure du Rallye du Pays de Caux moderne - reprend l'ensemble du Règlement Particulier du 53ème Rallye du Pays de Caux 2026 à l'exception des points suivants :

### ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

L'Association Sportive Automobile Normandie, Organisateur Administratif et l'association Rallye'n Caux, Organisateur Technique, organisent les 7 et 8 mars 2026, avec le concours des moyens techniques mis à disposition par la ville de Lillebonne, un rallye dénommé :

## 6ème RALLYE du Pays de Caux VHC

### Ville de Lillebonne-Vallée de Seine

Voir règlement particulier du 53ème Rallye du Pays de Caux Ville de Lillebonne.

#### 1.1P. OFFICIELS

**Direction de Course VHC :**

Directeur de Course VHC	Anouk Mawdsley Licence 1652-1303
Commissaire Technique VHC	Francis Ballenghien Licence 5641-1303
Relation Concurrents	Myriam Mawdsley Licence 11115-1303
	Claire Lebrun Licence 34860-1311

#### 1.2P. ELIGIBILITE

Le 6ème Rallye du pays de Caux VHC compte pour :

- Coupe de France des Rallyes VHC 2026 coefficient 1
- Championnat de la ligue du sport automobile de Normandie 2026

#### 1.3P. VERIFICATIONS

## CADRE RÉSERVE A L'ORGANISATION

Demande d'engagement à retourner avant le **vendredi 27 Février 2026** (cachet de la poste faisant foi)



Joindre obligatoirement le chèque du montant des droits d'engagement: 230 € avec la publicité des organisateurs

à **Olivier MALLARD 65, rue Félix Faure 76170 LA FRENAYE**

Tel : **06.14.96.36.84** Mail : **rallye-lillebonne@axions-sport.org**

à l'ordre de: **RALLYE 'n CAUX**

Numéro	Classe	N° d'ordre	Date cachet poste
Groupe		Administratives	
		Techniques	

<b>COUPE DE FRANCE FFSAL DES RALLYES</b>		<b>PILOTE</b>	<b>COPILOTE</b>	<b>VOITURE</b>
<b>6<sup>ème</sup> EDITION RALLYE RÉGIONAL VHC PAYS de CAUX</b>		NOM		MARQUE :
<b>VILLE de LILLEBONNE</b>		PRÉNOM		
<b>VALLEE de SEINE</b>		ADRESSE		DÉNOMINATION COMMERCIALE :
<b>7 et 8 Mars 2026</b>		CODE POSTAL		
<b>Organisation</b>		VILLE		Année :
		DATE DE NAISSANCE / / département:		Immatriculation :
		LIEU DE NAISSANCE / / département:		Cylindrée :
<b>ASA de NORMANDIE</b>		N° P. CONDUIRE		Turbo : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
		PRÉFECTURE		Cylindrée corrigée :
		DATE		Nombre cylindres :
		LICENCE	Code A.S.A. / N° Licence / N° Licence	N <sup>br</sup> soupapes par cylindre:
		TYPE LICENCE		N° châssis :
		ASA		N° FICHE HOMOLOGATION :
		ECURIE		N° PASSEPORT TECHNIQUE :
		TÉLÉPHONE / / / / /		
		E.MAIL @ @		
		N° TÉLÉPHONE PORTABLE dans la voiture de course: / / / / /		
		Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve ainsi que de la réglementation générale et des prescriptions générales des Rallyes telles qu'elles ont été établies par la FFSA. Ne pas être sous le coup d'une suspension de licence et de permis de conduire.		
SIGNATURES		NOUS ENGAGEONS LA VOITURE EN :		
		<b>GROUPE</b>		
		<b>CLASSE</b>		